

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



le Jeudi 4 Mars 2021

à 14 heures

MFR de Naucelle

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - 2020

3 grands évènements pour cette année scolaire :

En premier, l'année 2019/2020 a été marquée principalement par la crise sanitaire et le confinement du 17 mars 2020. Cette crise sans précédent, nous a amené à nous interroger sur plusieurs domaines comme :

- l'impact du numérique dans notre quotidien et dans nos apprentissage scolaire,
- nos points forts sur l'accompagnement individualisé, notre réactivité,
- nos faiblesses sur l'équipement informatique de l'association.

La qualité et la mise en place de QUALIOPi a fait partie d'un des grands chantiers de 2019/2020. Cette année a été également très marquée par l'augmentation de nos effectifs même si nous arrivons à une stabilité au fil du temps.

Une activité « Formation Initiale » qui progresse et se stabilise !

La rentrée 2019 a vu la poursuite de l'augmentation des effectifs qui sont passés de 188 élèves à 193 ; soit une progression de plus de 10% au lieu de 20% l'année précédente. Nous arrivons à un recrutement qui tend vers le maximum de la capacité que nous pouvons atteindre au vu de nos locaux et de l'équipe pédagogique.

Le travail mené avec l'accompagnement individualisé et la possibilité d'adapter la pédagogie en fonction de chacun permet d'amener les jeunes vers la réussite. Cet accompagnement répond aux besoins des familles et des élèves. Le Bac Professionnel Conduite Gestion de l'Exploitation Agricole explose et compte maintenant plus de 100 élèves. Cette année, nous avons eu un très bon recrutement de 4^{ème}.

FORMATIONS	INTERNE	TOTAUX
4ième (4 EA 2019-2020)	15	18
3ième A (3 EA 2019-2020)	15	21
CAPa 1 SAPVER (CAPA SaP VER 2019-2021)	13	14
CAPa 1 MA (CAPA MA 2019-2021)	7	11
CAPa 2SAPVER (CAPA SaP VER 2018-2020)	10	10
CAPa 2 MA (CAPA MA 2018-2020)	16	18
2nde Pro PA A (2nde Pro 2019-2020)	24	25
BAC 1 A CGEA et B (BAC PRO 2019-2021)	35	40
BAC 2 CGEA A ET B (CAPA SaP VER 2018-2020)	29	36
TOTAL GENERAL	164	193

La zone de recrutement continue de s'élargir dû principalement à la filière Bac Professionnel CGEA : c'est donc 29 départements différents qui se retrouvent présents à la MFR de Naucelle.

L'implantation de la MFR aide à cet élargissement de la zone grâce à un bon accès routier et à la présence d'une gare où plusieurs trains le matin et le soir font une halte.



L'augmentation des effectifs se confirme à la rentrée scolaire 2020/2021 avec 197 élèves en formation initiale dont le tableau suivant montre l'importance croissante des classes de Bac Professionnel et une nouveauté pour 2020, c'est l'arrivée des premiers contrats d'apprentissage avec 5 apprentis. **Soit un total d'apprenant de 202 hors formations continus** qui se répartissent comme suit :

FORMATIONS	INTERNE	TOTAUX FI	TOTAUX Apprentissage
4ième (4 EA 2019-2020)	5	6	/
3ième A (3 EA 2019-2020)	28	30	/
CAPa 1 SAPVER (CAPA SaP VER 2019-2021)	9	12	0
CAPa 1 MA (CAPA MA 2019-2021)	6	9	3
CAPa 2 SAPVER (CAPA SaP VER 2018-2020)	9	9	0
CAPa 2 MA (CAPA MA 2018-2020)	8	12	1
2nde Pro PA A (2nde Pro 2019-2020)	24	25	/
BAC 1 A CGEA et B (BAC PRO 2019-2021)	40	42	1
BAC 2 CGEA A ET B (CAPA SaP VER 2018-2020)	32	39	0
TOTAL GENERAL	170	197	5 dont 3 internes

Nous sommes heureux également de participer à la connaissance de notre territoire grâce à l'arrivée de jeunes venant de la France entière. Parents et Jeunes découvrent l'Aveyron et participent au développement économique et touristique. Certains jeunes venant de très loin, des familles ont décidé de s'installer en Aveyron.

La persistance de l'année 2019-2020 par rapport à l'année 2020-2021 est de 57,5%.
Sur les 193 élèves, 111 sont restés.

Les taux de persistance par classe le confirment :

- passage 4^{ème} en 3^{ème} : 71%,
- passage 3^{ème} à CAPA 1 MA ou SAPVER ou 2^{nde} : 52%,
- passage 2^{nde} en 1^{ère} Bac : 85,7%,
- passage 1^{ère} Bac à Term : 93%,
- passage de CAPA 1 SAPVER EN 2^{ème} année : 60%,
- passage de CAPA 1 MA en 2^{ème} année : 91%,
- passage de CAPA 2 MA à 1^{ère} Bac Pro : 63%.

Ces statistiques montrent qu'au sein de la MFR de Naucelle, un accompagnement de qualité des jeunes permet de maintenir et d'améliorer le recrutement des élèves. La progression des effectifs est le résultat de tous : salariés et administrateurs au sein de la MFR. Cet accompagnement est facilité grâce à l'internat : 85% de nos jeunes sont internes à la rentrée 2019 et 85,6% en 2020.

Les résultats aux examens confirment ce suivi :

- Brevet des Collèges : 87%,
- CAPA Métiers de l'Agriculture : 95 % de réussite au CAP MA et 90 % avec mention à l'examen
- CAPA SAPVER : 100% et également 90% de mention à l'examen,
- Bac Professionnel : 100% de réussite.

L'implication de l'Equipe Pédagogique et des élèves dans la vie locale s'est poursuivie et nous continuons notre partenariat. Julien Astruc - Educateur Spécialisé de l'Association Village Douze avec le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) nous offre la possibilité d'intervenir auprès des classes. Pour chaque classe, des groupes de paroles sont organisés sur 5 séances de 1 h 30 sur des sujets citoyens, d'égalité, des addictions mais aussi sur la sexualité. Les jeunes peuvent échanger librement avec un professionnel.

Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali de Naucelle nous permet également de pouvoir faire intervenir Pierre DOUTRE, éducateur avec les jeunes de 3^{ème}.

(Présentation du MIP par les élèves de CAP SAPVER)

Pour les CAP Métiers de l'Agriculture et les CAP Services aux Personnes et Vente en Espace Rural, le club de quilles au maillet de Naucelle nous accompagne pour assurer des cours sur l'option qu'ils présentent en Contrôle Continu pour le CAP.

A notre grand regret, les stages mobilités des élèves vers l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne et l'Irlande non pas pu se concrétiser. Les élèves devaient partir en AVRIL 2020 mais le confinement ne nous a pas permis de le faire.

Nous avons maintenu des actions avec le territoire comme Festiboeuf, mais La COVID 19 a modifié la réalisation des évènements pour nous tous.

UN TERRITOIRE A NOS COTES :

Grace à l'implication du territoire nous pouvons faire des activités éducatives et pédagogiques qui enrichissent nos jeunes mais qui créent également du lien important avec la population. Ces échanges intergénérationnels permettent d'aider au maintien du devoir de mémoire et à la citoyenneté. Ils incitent également les jeunes à s'investir dans des associations ou des projets de territoire.

Une formation continue qui se renforce

Décembre 2019, le BPJEPS Animation Sociale a pris ces marques sur la MFR de Naucelle et nous avons une promotion de 18 stagiaires très impliqués et dynamiques. L'ensemble des places Région a été utilisé et celles-ci nous permettent d'accompagner des adultes en reconversion professionnelle liée à leurs projets ou à une situation d'handicap et en recherche d'emploi.

Pour le BPJEPS PDL, nous accueillons en janvier 2020 une promotion bien fournie avec 15 stagiaires.

Pour rappel nous avons :

- 10 places financées par la Région pour le BPJEPS Animation Sociale
- 8 places financées par la Région pour le BPJEPS Pêche de Loisir

Pour la MFR de Naucelle, cela à la fois une reconnaissance de la Région et une chance pour nous de pouvoir aider au déploiement professionnel d'animateur diplômé pour notre territoire.

Cet appel d'offres est effectif dès la prochaine session de 2019 et pour 4 promotions.

De la nouveauté : L'APPRENTISSAGE

Le dossier pour la demande d'ouverture de la MFR en tant que CFA a été accepté par la DIRECCTE et nous pouvons dès le mois de septembre 2020 recruter des apprentis dans nos différentes formations :

- CAP Métiers de l'agriculture et CAP SAPVER
- Bac Pro CGEA pour la 1ere et la Terminale
- les 2 BPJEPS

Nous avons pour objectif d'accueillir avant fin décembre 2020 : 10 apprentis en sein de Naucelle.

QUALIOP

Pour rappel en 2019 la réforme de la formation professionnelle dite « La Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », portée par la Ministre du Travail Murielle Pénicaud, publiée au Journal Officiel le 6 septembre 2018 à créer l'obligation d'obtenir une certification qualité pour dispenser de la formation professionnelle.

Le Conseil d'Administratif et l'ensemble de l'équipe se mobilisent autour du projet qualité.

La mise en place de la qualité est un grand chantier pour la MFR car nous faisons de la qualité au quotidien mais la formalisation n'est pas toujours concrétisée. Nous mettons tout en œuvre pour être prêt pour 2021 puisque la crise sanitaire a reporté l'obligation à janvier 2022.

Les deux activités complémentaires : le Pôle Restauration continue de progresser et l'Accueil se maintient

Une équipe professionnelle sérieuse et disponible assure un service de qualité. Maxime GOIN a pris son poste de chef cuisinier en main et continue de développer l'activité.

Il continue à mener notre projet de développement des circuits courts en mobilisant de plus en plus les partenaires locaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'ensemble des viandes cuisinées sont issues de l'Occitanie uniquement en produits frais.

NOUVEAUX MARCHES 2019/2020

Depuis 1^{er} septembre 2019, le Pôle Restauration produit plus de 700 repas par jour en gestion directe avec un approvisionnement de proximité.

Quant à l'accueil, malgré la crise sanitaire, nous avons pu accueillir la colonie Sports et Foi qui vient depuis 6 ans maintenant ainsi que les BAFA.

La nouveauté, c'est la prise en main de la MCV (Maison des Cent Vallées) mise à disposition par la communauté des Communes du Pays Ségali. Notre partenariat a permis de maintenir l'accueil des groupes cette été à la MCV malgré le départ du prestataire Escapade.

Nous avons pu recevoir l'association Clermontoise THANH LONG et l'association MIEUX ETRE de SAINT GERMAIN LES CORBEIL

Les 3 groupes ont été enchantés et devraient revenir l'été prochain.

La MCV va nous permettre, également, d'accueillir temporairement les élèves sur certaines semaines d'internat pour l'année scolaire 2020/2021.

A travers l'Atelier Relais, nous poursuivons le partenariat avec l'Education Nationale qui reconnaît nos valeurs et nos savoir-faire éducatif et pédagogique.

LA MFR S'AGRANDIT :

Nous progressons depuis 4 ans dans tous les domaines et nous commençons à être à l'étroit. C'est pour cela que le Conseil d'Administration a décidé d'acheter aux Religieuses Franciscaines de Gramond le bâtiment qui était autrefois notre réfectoire et l'atelier. L'acte d'achat s'est finalisé en février 2020. Des travaux de rénovation ont

débuté très rapidement pour créer 2 salles de classes dans un premier temps. Celles-ci serviront principalement pour l'accueil des apprenants de la formation continue.

Une réflexion est menée par le Conseil d'Administration pour aménager ce bâtiment de manière efficace au service du territoire. Des idées sont en cours comme l'aménagement de logements à destination des apprenants par exemple.

L'autre partie du bâtiment n'est plus occupée par l'école Jeanne d'Arc depuis la rentrée scolaire 2020 et le bâtiment est à vendre. Une rencontre avec les différents acteurs est prévue fin 2020.

UNE SITUATION SANITAIRE HORS DU COMMUN :

Le 17 mars 2020, l'état nous a mis en confinement total. Une situation inconnue pour tous !

Nous avons dû réagir vite pour maintenir l'activité pédagogique des apprenants. Les formateurs ont dû mettre en place de nouveaux outils en urgence et une autre façon d'accompagner les jeunes.

Nous avons privilégié les appels téléphoniques toutes les semaines avec un formateur référent par classes et cela a bien fonctionné car le décrochage scolaire a été faible (10%). Nous avons fait le choix de maintenir notre accompagnement par la bienveillance et le soutien des jeunes et de leur famille grâce à ce contact hebdomadaire.

Le retour à la MFR en juin 2020 s'est fait sur la base du volontariat en petit effectif pour répondre aux règles sanitaires gouvernementales.

Nous avons privilégié le maintien en stage dès que cela était possible pour que les jeunes soient actifs et gardent une dynamique de travail, mais également pour rompre la solitude et la dépression.

Pour les BP JEPS Pêche de Loisir et Animation Sociale, nous avons fait le choix de maintenir la formation en réalisant les cours à distance. Un très grand travail de la part des 2 responsables de la formation continue Jean-Michel BAUGUIL et Jean-Marc BIOLLEY ainsi que de Régine PLASSE sur l'administratif ont permis de modifier le déroulement pédagogique et le maintien dans une progression adaptée à la réussite de l'examen. Nos partenaires, comme la Fédération de Pêche ont joué le jeu et, grâce à l'implication de tous, nous avons pu fournir une formation à distance de qualité.

Nous retirerons de ce moment des atouts essentiels pour l'avenir. Une équipe motivée qui s'est mobilisée pour se réinventer dans la pédagogie et l'éducatif. Une progression dans le domaine du numérique impressionnante !

Félicitation à tous.

Conclusion

La qualité dans la MFR de Naucelle est déjà très présente et notre pédagogie de l'alternance rend les jeunes plus autonomes, plus professionnels et surtout permet d'apprendre AUTREMENT car nous sommes convaincus que c'est en faisant que l'on apprend.

Chaque jeune que nous accompagnons est accueilli comme il est et nous l'aidons individuellement dans son développement personnel et professionnel.

Pour continuer en ce sens, l'équipe s'est mobilisée lors d'un séminaire en juillet 2020 pour élaborer le nouveau projet éducatif.

Notre projet associatif s'est terminé en 2019. Le conseil d'administration est lancé sur l'écriture d'un nouveau projet qui va continuer d'intégrer l'accompagnement des jeunes tout en maintenant la singularité des MFR. C'est grâce à notre savoir-faire que nous pourrons continuer à progresser dans le respect des valeurs qui nous sont chères.

La crise sanitaire a perturbé la progression de nos projets mais a permis de nous améliorer, que ce soit dans le numérique et les nouvelles technologies ou sur de nouvelles méthodes d'accompagnement.

Nous avons grâce à elle décelé des axes d'amélioration comme l'investissement dans la modernisation des outils, un meilleur accompagnement pour les jeunes avec ces outils, des formations pour l'équipe à mettre en place.

2020/2021 va être une grande étape pour la MFR de Naucelle avec une certification Qualiopi, un projet d'association en cours, des bâtiments à investir, un développement de l'apprentissage et des effectifs élèves très positifs. Nous sommes dans une dynamique très positive qu'il faut continuer à alimenter par des projets d'avenir.

C'est grâce à un conseil d'administration, une équipe et un territoire dynamique que nous pouvons nous féliciter de cette progression.

Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation
M. F. R. de Naucelle

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Siège social : rue Villelongue
12800 NAUCELLE

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre association à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

I - MARCHÉ DE L'ASSOCIATION

1) Activité de l'association

Au titre de l'exercice clos le 31/08/2020, l'effectif des élèves a été en augmentation par rapport à l'exercice précédent : **193** élèves au titre de cet exercice contre **188** élèves l'exercice précédent, soit + **5 élèves**.

L'exercice clos le 31 août 2021 a été marqué par la crise sanitaire covid19.

L'association constate que la crise sanitaire Covid-19 a des impacts significatifs sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus Covid-19 particulièrement celle de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures sociales suivantes selon les services :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel.

Au cours de cet exercice social, le total des produits s'élève à 1 749 948 € contre 1 923 349 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de - 173 401 € (- 9.02 %).

Cette évolution s'explique en grande partie ainsi :

Prestations de services :

774 998 € cet exercice, contre 935 687 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 160 689 € (- 17.17 %). Elle s'explique synthétiquement ainsi :

- ✓ Pensions, scolarité : - 56 122 € (dont avoirs établis suite à la crise sanitaire 70 939 €),
- ✓ Prestation formation BPJEPS : - 2 918 €,
- ✓ BP JEPS animation sociale : + 11 487 €,
- ✓ Formation CACES : + 1 475 €,
- ✓ Voyages scolaires : - 42 123 € (montant des produits N = néant),
- ✓ Prestations colonies : + 2 774 €
- ✓ Repas cantines scolaires : - 74 891 €

Subventions d'exploitation :

913 578 € sur cet exercice, contre 903 332 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de + 10 246 € (+ 1.13 %) :

- ✓ Subventions du Ministère de l'Agriculture, consécutive à la hausse des effectifs : + 20 824 €,
- ✓ Taxes d'apprentissage : - 15 810 €.

Transferts de charges :

32 939 € cet exercice, contre 40 505 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 7 566 € :

- ✓ Remboursements des frais de formation : - 4 104 €,
- ✓ Remboursements d'indemnités journalières : + 7 498 €,
- ✓ Aides à l'emploi : - 9 130 €.

Cotisations des membres :

Elles se sont élevées à 10 105 € cet exercice, contre 9 752 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 353 €.

Reprises provisions pour créances douteuses :

Elles se sont élevées à 8 443 € cet exercice, contre 8 206 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 237 €.

Profits exceptionnels :

Ils s'élèvent à 6 464 € sur cet exercice (produits exercices antérieurs) contre 25 335 € l'exercice précédent.

Nos charges de fonctionnement se sont élevées globalement à 1 529 541 € sur cet exercice, contre 1 702 103 € sur l'exercice précédent, soit une diminution de - 172 562 € (- 10.14 %).

Compte tenu de la structure de nos activités, l'évolution des postes de charges est la suivante :

Achats consommés de fournitures et matières :

187 751 € cet exercice, contre 242 270 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 54 519 € (- 22.50 %) :

- ✓ Alimentation : - 55 840 €, diminution expliquée par le premier confinement de la population (pas d'accueil d'élèves).

Autres achats non stockés :

36 185 € cet exercice, contre 38 258 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 2 073 € (- 5.42 %) :

- ✓ Fourniture d'entretien : + 2 382 €,
- ✓ Gaz : - 3 071 €
- ✓ Eau : - 1 000 €.

Services extérieurs :

130 266 € cet exercice, contre 160 649 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 30 383 € (- 18.91 %) :

- ✓ Sous-traitance pôle restauration : - 19 246 €,
- ✓ Assurance MSA Elèves : + 3 488 €,
- ✓ Sous-traitance formation initiale : - 2 841 €,
- ✓ Locations immobilières : - 3 799 €,
- ✓ Locations mobilières : - 2 013 €,
- ✓ Entretien réparation matériel : - 4 777 €,
- ✓ Entretien réparation du bâtiment : - 2 642 €.

Autres services extérieurs :

74 736 € cet exercice, contre 129 881 € l'exercice précédent soit une diminution de - 55 145 € :

- ✓ Transports élèves : - 5 801 €,
- ✓ Déplacement personnel : - 3 671 €,
- ✓ Voyages d'études : - 27 503 €,
- ✓ Mobilité : - 19 908 €.

Impôts, taxes :

20 721 € cet exercice, contre 16 287 € l'exercice précédent, soit une augmentation de + 4 434 €.

Charges de personnel :

892 527 € cet exercice, contre 918 549 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 26 022 € (- 2.83 %).

- ✓ **Salaires** : 666 674 € cet exercice, contre 692 151 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 25 477 € (- 3.68 %).
L'effectif de l'exercice est stable, soit 24.5 Etp en N contre 24.8 en N-1.
Le recours à l'activité partielle s'est élevé à 45 281 €.
- ✓ **Charges sociales patronales** : 225 853 € cet exercice, contre 226 398 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 545 € (- 0.24 %).

Autres charges :

59 056 € cet exercice, contre 61 085 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 2 029 € :

- ✓ Cotisations UNMFREO et FRMFREO : + 1 272 €.

Charges financières :

12 688 € cet exercice, contre 19 295 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 6 607 € :

- ✓ Intérêts des emprunts : - 2 784 €,
- ✓ Agios : - 3 823 €

Dotations aux amortissements :

106 285 € cet exercice, contre 97 389 € l'exercice précédent, soit une augmentation de - 8 896 €.

Provisions pour créances douteuses :

4 971 € cet exercice, contre 17 828 € l'exercice précédent, soit une diminution de - 12 857 €.

Charges exceptionnelles :

4 356 € sur cet exercice contre 613 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat de l'exercice est bénéficiaire à hauteur de + 220 406 €, contre un excédent de + 221 246 € réalisé l'exercice précédent, soit une diminution du résultat de - 840 €.

2) - Outil de production, structure

a) Investissements :

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 121 490 €, dont principalement :

Constructions (Achat du bâtiment des religieuses) : 44 456 €,
Agencements divers (Sanitaire internat, Fenêtres) : 64 701 €,
Matériel cuisine : 7 653 €
Agencement des constructions : 3 321 €
Matériel de bureau : 389 €.

b) Personnel :

L'effectif de l'exercice est stable, soit 24.5 Etp en N contre 24.8 en N-1.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Produits

Globalement, les produits prévisionnels s'élèvent à 1 993 250 € pour cet exercice en cours contre 1 749 948 € de produits réalisés au titre de l'exercice qui vient d'être clôturé, soit une augmentation de + 243 302 € (+ 13.90 %).

Le budget prévisionnel 2021 a été établi compte tenu d'un fonctionnement normal et d'un accueil des élèves sur l'ensemble de la période scolaire.

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Formation des élèves : + 154 303 €, dont principalement :
 - Pensions, scolarité* : + 103 864 €.
 - Nombre d'élèves accueillis + 4 soit 197 contre 193.
 - Apprentissage* : + 50 350 €.
- ✓ Formation continue : + 37 395 €
- ✓ Repas cantines scolaires : + 63 334 € (2 cantines supplémentaires représentant 120 repas / jour école).
- ✓ Subventions du Ministère : + 7 574 €,
- ✓ Voyages scolaire : + 26 000 €,
- ✓ Contrats aidés : - 4 868 €
- ✓ Remboursements IJ : - 5 799 €.

Achats et charges

Globalement les charges prévisionnelles s'élèvent à 1 817 400 € pour cet exercice en cours contre 1 529 541 € de charges engagées au titre de l'exercice qui vient d'être clôturé, soit une augmentation de + 287 859 € (+ 18.82 %).

Cette évolution affectera principalement les postes suivants :

- ✓ Autres achats : + 55 865 € :
 - Alimentation : + 34 331 €,
 - Chauffage Electricité Eau : + 8 841 €,
 - Produits entretien : + 7 652 €.
- ✓ Charges externes : + 23 240 €
 - Sous-traitance formation : + 5 686 €,
 - Entretien maintenance : + 13 875 €,
 - Cotisations UNMFREO FRMFREO : + 3 208 €.
- ✓ Autres charges externes : + 34 164 €
 - Transport d'élèves et déplacement du personnel : + 13 863 €,
 - Voyages des élèves : + 17 285 €.
- ✓ Impôts, taxes : + 313 €
- ✓ Charges de personnel : + 175 539 € :
 - Salaires : + 110 854 € (rappel recours à l'activité partielle en N-1 qui a induit une diminution du poste).
 - Charges sociales et fiscales : + 64 619 €.
- ✓ Charges diverses : + 736 €,
- ✓ Charges financières : - 3 612 €
- ✓ Dotations aux amortissements et provisions : - 1 256 €.

L'augmentation des effectifs de la scolarité en cours, génèrera une augmentation des prestations de services (pensions, scolarité) et des subventions du Ministère.
Les charges de fonctionnement devraient globalement être maîtrisées par rapport à l'exercice 2019-2020.

Le compte de résultat prévisionnel 2020/2021 devrait être excédentaire à hauteur de + 175 851 €.

Situation financière

Les comptes annuels font apparaître un excédent de + 220 406 € au titre de l'exercice clos le 31 août 2020.

Les fonds propres s'élèvent à 893 477 € au 31 août 2020, contre 619 760 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 273 717 €. Outre l'excédent de + 220 406 €, l'association a perçu des subventions d'investissements à hauteur de + 53 311 € (rénovation énergétique des dortoirs + matériel de sécurité + matériel de cuisine).

Le fonds de roulement global est positif à hauteur de + 614 633 € au 31 août 2020. Il était positif au 31 août 2019 à concurrence de + 345 933 €, soit une amélioration significative de + 268 700 €.

Amélioration des fonds propres : + 273 717 €,
Octroi emprunt : 79 370 €,
Remboursement du capital des emprunts : - 69 182 €,
Investissements : - 121 490 €,
Amortissements de l'exercice : + 106 285 €,
VCN des immobilisations sorties de l'actif : néant sur cet exercice.

Le Besoin en fonds de roulement s'élève à 239 419 € à la clôture de l'exercice, contre 391 524 € au 31 août N-1, soit une amélioration de 152 105 €.

Cette amélioration s'explique principalement par :

- ✓ La diminution des créances : + 546 092 € au 31/08/2020 soit - 41 941 € correspondant principalement aux produits à recevoir (solde subvention...)
- ✓ L'augmentation des dettes : + 109 395 € correspondant principalement à l'augmentation des dettes sociales.

La trésorerie est positive à concurrence de + 375 214 € au 31 août 2020, contre - 45 591 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une amélioration de + 420 806 €.

II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

1) Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 août 2020 fait ressortir un excédent de + 220 406 € que nous vous proposons d'affecter en « report à nouveau ».

3) **Situation financière :**

Après affectation du résultat telle que nous vous la proposons ci-dessus, les capitaux permanents ressortent à 1 348 353 €. En les comparant à nos valeurs immobilisées nettes 733 720 €, nous obtenons un fonds de roulement positif s'élevant à + 614 633 €.

III – GESTION DES MANDATS

Les mandats suivants sont renouvelables :

- ✓ Madame Christel FRAYSSINET
- ✓ Monsieur Gaston RECH
- ✓ Madame Monique RECH

Les membres suivants sont démissionnaires :

- ✓ Monsieur Gilbert DALMAYRAC
- ✓ Madame Christine BESSET
- ✓ Monsieur Jérôme ALQUIE
- ✓ Madame Carine CAPOULADE

Nouveau membre :

- ✓ Monsieur Nicolas ALIBERT

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration, pour l'exercice écoulé.

Fait à Naucelle,
Le 8 février 2021

Le Conseil d'Administration

RAPPORT MORAL ET D 'ORIENTATION 2019 2020

Lors de cette année 2019-2020, notre MFR a su continuer dans cette dynamique impulsée et cultivée au quotidien par tous ses acteurs.

Au niveau des effectifs, nous avons connu une augmentation des recrutements : 201 élèves durant l'année scolaire 2018- 2019 et 204 élèves durant l'année scolaire 2019-2020.

Au niveau financier, les résultats et la trésorerie sont en amélioration progressive. Cela est dû à la croissance régulière du nombre d'élèves, aux nouveaux marchés cantine (près de 800 repas / jour) ainsi qu'à une gestion rigoureuse.

Deux points importants ont quand même marqué cette année.

LA DEMARCHE QUALITE

En effet, toutes les MFR ayant obtenu l'habilitation CFA , nous devons accéder à un label qualité pour pouvoir accompagner les élèves qui le souhaitent dans l'apprentissage.

Certes, la qualité en MFR, nous connaissons, nous ne faisons que cela tous les jours mais pour obtenir la qualification Qualiopi, il nous est demandé de tout formaliser.

C'est un travail considérable qui est imposé aux équipes, souvent une remise en cause de leurs pratiques que chacun faisait instinctivement et dont les résultats obtenus prouvaient leur efficacité.

Tous nos encouragements à chacune et chacun pour réussir ce challenge

LA COVID 19

Un autre élément, plus négatif celui-ci est venu perturber le fonctionnement de notre école : la Covid 19.

Suite aux décisions gouvernementales et pour des raisons sanitaires, dès la mi-mars 2020, nos élèves n'étaient plus accueillis dans l'établissement.

Il a fallu mettre en place tout un protocole pour continuer à prodiguer l'enseignement à distance. C'est avec dévouement, abnégation et perspicacité que les salariés ont su accompagner tous les élèves afin qu'ils ne perdent pas leur année scolaire.

Les résultats aux examens prouvent que le travail réalisé a été efficace.

Grâce à l'esprit MFR et aux valeurs que nous portons, nous avons su ensemble passer l'obstacle.

Merci à chacune et chacun pour votre investissement

Nous allons poursuivre dans cette mouvance, armés de notre savoir-faire pour la prospérité et le développement de notre MFR.

Un peu victime de notre succès, nous avons atteint les limites de nos capacités d'accueil.

Nous restons dynamiques et nous projetons d'acquérir l'école Jeanne d'Arc ; ce qui nous permettra de disposer de plusieurs salles de classes supplémentaires et d'étendre l'internat au niveau du 1er étage. Tout cela dans le seul but d'améliorer le confort de nos élèves et de les accompagner au mieux jusqu'à la réalisation de leur projet.

Gageons que dans cette phase de succès, nous n'oublions pas notre mission, nos valeurs et notre raison d'exister.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.